



A.A.P.M.A. La Truite du Haut-Lignon Forézien

42990 SAUVAIN
truite.hautlignon@federationpeche42.fr
www.truitehautlignon-forez.com



30/06/2023

Dossier de candidature – PRIX CHARLES RITZ

Projet

Les petits ruisseaux font les grandes rivières

Historique
AAPPMA

L'A.A.P.P.M.A. La Truite du Haut-Lignon Forézien a été créée en 1943. Elle est non réciprocaire. Nous avons 178 adhérents en 2022.

Notre particularité réside dans une gestion patrimoniale stricte et totale que nous pratiquons depuis 1993 sur la totalité des quelques 200km de cours d'eau de notre domaine de gestion. Plus aucun alevinage, ni lâcher de truites surdensitaires, ni introduction d'œufs fécondés n'ont été effectués depuis. C'est devenu notre ADN.

Cette politique de gestion a été confortée par les résultats de l'étude génétique conduit par la FDPMA 42 de 2016 à 2018 qui a démontré la diversité génétique et les spécificités sur le bassin du Lignon.

Nous fêterons ces 30ans le samedi 21 octobre, avec notamment une conférence sur l'état piscicole du bassin du Lignon et sa biodiversité *(avec la participation de Philippe Laforge entre autres)*.

En parallèle, en 1998, La Truite du Haut-Lignon Forézien a fait agrandir un plan d'eau (de 0.5ha actuel) pour permettre une pêche accessible aux plus jeunes et aux plus anciens. Ce site nous permet de faire des animations de découverte de la pêche et des milieux aquatiques auprès des enfants (scolaire ou centre de loisir). Nous axons notre action auprès des jeunes en associant toujours pêche et éducation à l'environnement, notamment à travers nos **cycles d'initiation à la pêche de la truite en rivière**.

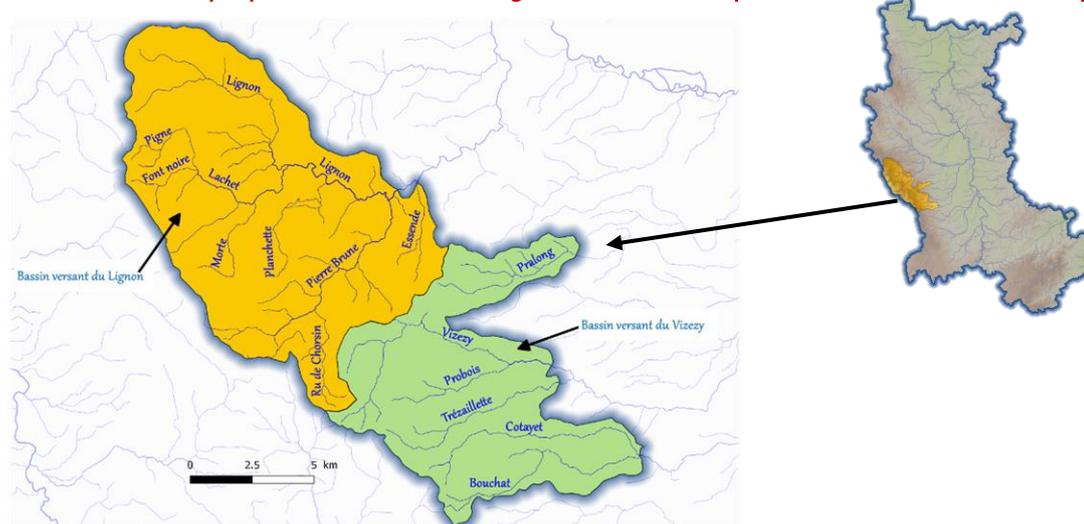
A la fin des années 80, l'AAPPMA avait effectué un gros travail de recensement et de signature des droits de pêche. Depuis 2016, nous les avons remis à jour. Nous pouvons nous féliciter d'avoir aujourd'hui environ 90% des droits de pêche signés sur une rivière comme le Lignon.

En 2018, nous avons été une des 3 premières AAPPMA de la Loire à établir son Plan Simple de Gestion Piscicole, dans lequel nous avons affirmé notre politique de gestion piscicole : la gestion patrimoniale mais aussi notre engagement dans la préservation et la restauration des ruisseaux affluents du Lignon et du Vizézy.

Dans les années 2000, l'AAPPMA a réalisé ses premières opérations de mise en défend sur des ruisseaux (le Courbillon, la Planchette) en auto-financement.

Situation
géographique

Notre domaine de gestion est situé sur le versant Est des Monts du Forez, dans la Loire, et est composé uniquement de cours d'eau de 1^{ère} catégorie, sur les bassins amont du Vizézy et du Lignon (affluent de la Loire), sur 12 communes, peuplés de truite fario sauvage de souche atlantique, de chabots et d'écrevisses à pieds blancs



Des sources, sur les Hautes Chaumes des monts du Forez, aux vallées encaissées, ce sont près de 200km de cours d'eau que nous essayons de préserver.

Nous sommes situés en zone AOP Fourme de Montbrison : les activités agricoles sont essentiellement tournées vers le lait de vache (pour la fourme) et la viande bovine et porcine.

Organigramme

Président : Franck JACQUET / **Vice-président** : Claude BILLON / **Trésorière** : Claudine CAMPIDELLI / **Secrétaire** : Thierry MARCOUX

Administrateurs : Anthony ROCHE – Nicolas RICHARD – Yannick COLOMBO – John JOUBERT – Damien PINTURIER
Garde-Pêche Particulier : Emilien DESCHAMPS - Michel DOITRAND – Benjamin MURAT – Bastien PUSEL – Olivier MORLEVAT

Et des bénévoles : Alphonse MORLEVAT – Eric PEGON – Alain MARCHAND – Jean-Philippe ANGELY –...

Le Projet :

La genèse du projet

Tout comme lors de la mise en place de la gestion patrimoniale où les dirigeants avaient simplement fait preuve de bon sens - *pourquoi introduire des poissons alors que le milieu naturel est tout à fait capable de s'auto-suffire et que les truites « de souche » sont plus adaptées à survivre aux aléas hydrologiques* - nous avons cherché à mieux connaître et à mieux comprendre le fonctionnement de nos cours d'eau de montagne.

Début Janvier 2018, une crue centennale a fortement impacté les rivières des monts du Forez ; devant notre crainte d'un impact majeur sur les frayères, des inventaires ont été réalisés sur une panoplie représentative de cours d'eau et ont montré que toute la fraie de l'automne avait été balayée. La plupart des points n'avait aucun 0+.

Seuls des petits ruisseaux présentaient des alevins, constat confirmé par les prospections nocturnes (auxquelles nous participons pour suivre la population astacicole). *Ces prospections nous ont permis de redécouvrir une population d'écrevisses à pieds blancs sur le Payonnet.*

Nota : Les crues de Février 2021 et Décembre 2021 ont malheureusement confirmé ce constat

C'est pourquoi, nous avons voulu, dans notre plan de gestion piscicole, inscrire comme action phare, la restauration et la préservation de tous ces petits ruisseaux.

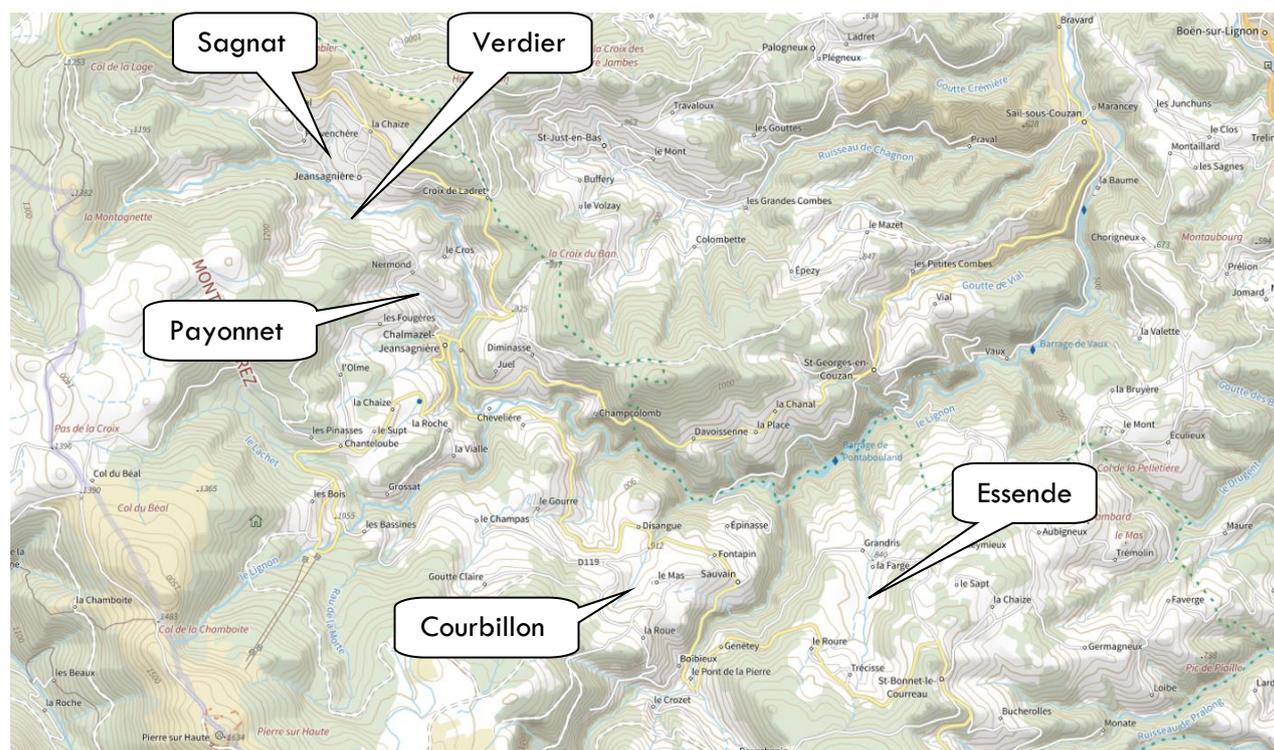
Nous sommes convaincus qu'une rivière doit sa richesse (en biodiversité) avant tout à ses petits affluents.

Si nous pouvons difficilement peser (malheureusement) sur la gestion de la ressource en eau, nous pouvons agir pour améliorer l'état écologique des cours d'eau (et leur environnement direct), en travaillant sur un équilibre agro-environnemental : permettre l'accès à l'eau aux animaux tout en garantissant la protection du cours d'eau et des berges, réduire la pression de l'eau sur des zones recalibrées, ...

Nota : ce projet se veut complémentaire aux actions du contrat de rivière et du programme Natura 2000 qui couvre les cours d'eau du bassin.

Présentation

Descriptif : Les 4 ruisseaux ciblés sont des affluents du Lignon amont. 3 d'entre eux possèdent une population d'écrevisses à pieds blancs.



D'un montant global de 105 000€, ce projet a bénéficié du soutien de la région AURA, du département de la Loire, de la FNPF et de la FDPMA 42

Les Travaux

En préambule à ce projet, nous nous étions « essayés » à la mise en défend sur le ruisseau du Courbillon et de la Planchette à la fin des années 2000.

Partant d'une volonté d'agir sur le milieu, nous avons avec peu de moyens et aucune expérience mis le pied à l'étrier. Avec l'arrivée de nouveaux bénévoles et en définissant mieux notre projet (notamment à travers la rédaction de notre PGP), nous avons pu réaliser un gros projet mené en complète collaboration avec la FDPMA42, qui a notamment monté les dossiers auprès de la DDT, et obtenir les financements nécessaires à des travaux de qualité et durable.

Le Courbillon

Première expérience de mise en défend pour l'AAPPMA, le travail réalisé a permis de recréer un peu d'habitat.

Ce cours d'eau est malheureusement sensible aux assècs estivaux, qui impactent fortement la population en truite fario.

Une population d'écrevisses à pieds blancs est encore présente.



Lors de la mise en défend



3 ans après

Le Payonnet

Ce ruisseau a « subi » de nombreuses « atteintes » : busage, dérivation en limite de parcelle, piétinement bovin.

Il possède malgré tout une population d'écrevisses à pieds blancs (que nous avons redécouvert à l'été 2018).

Les travaux ont été réalisés en 2 phases, sur 2021 et 2022 :

1 – Restauration morphologique sur 100m : le lit avait été modifié pour épouser les limites cadastrales. Le travail a consisté à recréer un lit « naturel » en cohérence avec la topographie du lieu. Le travail a été réalisé par une entreprise spécialisée

2 - Mise en défend sur un linéaire d'environ 1km effectuée par les bénévoles de l'AAPPMA



L'Essende

Possédant une belle population d'écrevisses à pieds blancs, ce ruisseau est exclusivement en milieu ouvert, au milieu des prés.

Cette population a reconquis du linéaire depuis la mise en service d'une station d'épuration sur une laiterie située aux niveaux des sources.

La mise en défend sur près de 1 km de cours d'eau (avec abreuvoirs et passage à gué) a été réalisés à l'automne 2021 par une entreprise spécialisée.



Le Sagnat

Ce ruisseau a également subi plusieurs recalibrages qui l'ont transformé en un « fossé » avec un important dénivelé sur la moitié amont du linéaire concerné. Si bien que l'eau, en prenant de la vitesse a fortement creusé le lit.

Recalibrage auquel s'ajoute depuis quelques années une pression bovine plus importante.

Malgré ces agressions, le Sagnat possède une population d'écrevisses à pieds blancs sur les 300m de sa partie aval (juste à la confluence avec le Lignon) ; population de forte densité mais qui s'arrête brutalement, sans pouvoir l'expliquer.

Les travaux ont consisté à la mise en défend sur un linéaire de 500m, avec abreuvoirs, passages à gué, un passage busé avec lit naturel.



Le Verdier

Ce magnifique ruisseau est coupé par 2 passages à gué situés sur la partie aval du ruisseau, à 120m de sa confluence avec le Lignon. La continuité écologique est assurée sur cette partie basse. Le lit du ruisseau présente un faciès très intéressant pour la reproduction. Le passage à gué aval est sur un chemin à fréquentation « importante » qui sert de coursière (*merci les GPS !!!*).

L'aménagement de ces 2 passages consistera en un pavage de bloc rocheux, sur lesquels les véhicules pourront rouler sans générer une érosion du lit.

Une passerelle sera installée en parallèle (pour le passage des piétons et des VTT).

Une mise en défend avec un passage à gué pour les bovins et engins agricoles sera réalisée par les bénévoles sur les 120m de prés qui bordent le ruisseau jusqu'à sa confluence avec le Lignon.

Une pêche électrique en ce début Juillet 2023 en amont de la zone a mis en évidence une population équilibrée de truites.

A droite, une truite « typique » de ces affluents du Lignon



Nous avons commencé ce printemps par le nettoyage d'une décharge sauvage en amont des travaux



Les Résultats

Essende

L'Essende a malheureusement subi de plein fouet la sécheresse historique de 2022 avec un assec prolongé sur une grande partie de son linéaire !!!

Nous effectuerons un suivi cet été pour confirmer ou infirmer la présence d'écrevisses et de truites.

Payonnet

A l'été 2022, nous avons pu constater que le tronçon renaturé commençait à se recoloniser, quelques truitelles et écrevisses s'y étaient installées. Résultat d'autant plus encourageant que ce ruisseau résiste très bien aux sécheresses, même les plus sévères comme en 2022.

Début Juillet 2023, une pêche électrique confirme la recolonisation progressive du linéaire renaturé avec quelques truitelles de 1an et une belle cohorte de juvénile.

Nous avons effectué cet hiver un suivi des travaux, notamment pour faire quelques reprises sur les clôtures.



Sagnat

Il est encore tôt pour mesurer l'impact mais nous pouvons déjà confirmer que la densité en écrevisses à pieds blancs est excellente et qu'une belle cohorte de truite 0+ est présente en 2023.

Tout comme le Payonnet, son bassin versant est suffisamment préservé des drainages et autres impacts pour résister aux sécheresses successives.

Ces 3 ruisseaux ont été mis en réserve (par Règlement Intérieur) pour se donner plus de chances dans leur retour à un très bon état écologique.

Conclusion

Le projet est en grande partie réalisé. Le dernier chantier sur le ruisseau du Verdier est pour cet automne 2023.

Avec ce projet nous avons voulu mobiliser les pêcheurs, et les inciter à ne pas se contenter de n'être que des observateurs de la lente agonie de nos cours d'eau à truite.

En cette année 2023, nous travaillons à l'établissement d'une 2^e tranche de travaux du même acabit, même si notre énergie est fortement accaparée en ce début d'été par un projet de centrale hydro-électrique (et ses 3km de tronçon court-circuité) sur l'emblématique ruisseau de Pierre-Brune, l'un des derniers cours d'eau sauvage des monts du forez.

L'obtention du prix Charles Ritz serait pour nous une formidable reconnaissance pour notre persévérance dans la gestion patrimoniale, pour notre rôle d'acteurs de terrain de la préservation et de restauration des milieux aquatiques, et enfin auprès des collectivités territoriales et des propriétaires.

Et une source de motivation supplémentaire pour tous les bénévoles qui œuvrent à l'accomplissement de ces projets.